

PRIX CIRCOM REGIONAL 2018

Le meilleur de la télévision régionale en Europe

**TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU
REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2018**

Toutes les informations et le formulaire d'inscription en ligne sur

www.circom-regional.eu

PRESIDENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL

DAVID LOWEN

**REGLEMENT DU PRIX
CIRCOM REGIONAL 2018**

Lire attentivement le présent règlement.
Prière de s'y conformer sous peine de disqualification.

1. Le Prix CIRCOM REGIONAL est ouvert uniquement aux télévisions membres de CIRCOM Regional.
Les programmes des producteurs indépendants ne sont pris en compte que s'ils sont présentés et diffusés par une télévision membre de CIRCOM Regional.
2. Toutes les inscriptions, une fois soumises, devront être confirmées par le coordinateur national représentant la télévision régionale auprès de CIRCOM.
3. Chaque télévision régionale peut présenter **UN SEUL programme** dans CHACUNE des catégories suivantes :
 - a) 1) Documentaires. 2) Divertissement et fiction. 3) Journalisme d'Investigation. 4) Les minorités dans la société. 5) Prix du Programme le plus Original et le plus Innovant. 6) Arts et Musique.

Chaque télévision régionale peut présenter **DEUX programmes** dans CHACUNE des catégories suivantes :

- b) 7) Europe. 8) Reportages multi-plateformes. 9) Vidéo journalisme. 10) Jeunes Talents.

Un total de 14 programmes pourra donc être proposé par télévision régionale sur l'ensemble des 10 catégories. Seule exception, les séries, pour lesquelles différents épisodes pourraient concourir dans différentes catégories. Des éléments de certains programmes inscrits dans d'autres catégories peuvent aussi concourir dans les catégories «Jeunes Talents», «Vidéo Journalism».

4. Tous les programmes doivent avoir été diffusés pour la première fois **entre le samedi 11 mars 2017 et le vendredi 16 mars 2018**, date de clôture des inscriptions. Les programmes proposés ne devront pas avoir été enregistrés pour le Prix CIRCOM Regional 2017.
5. Les programmes doivent être livrés tels qu'ils ont été diffusés, sauf pour les ajouts exigés par la clause 7 (sous-titrages).
6. Chaque inscription doit être accompagnée d'une note explicative en anglais ou en français (au maximum 250 mots) afin de permettre aux membres du jury de bien comprendre les raisons à l'origine de ce programme, les qualités de ce programme, son impact sur l'audience et tous les autres éléments qui font de ce programme un lauréat potentiel. Pour réduire les frais, les traductions en anglais, réalisées sur des sites gratuits de traduction en ligne sont acceptées.
7. Les programmes doivent être sous-titrés en anglais y compris ceux en langue anglaise. Il ne s'agira en aucun cas d'un sous-titrage professionnel. Les sous-titres doivent simplement permettre la compréhension du document. Pour les sous-titrages aussi, la traduction réalisée sur des sites gratuits de traduction en ligne est acceptée. Les documents non sous-titrés seront en revanche disqualifiés.

8. Le formulaire d'inscription (inscription en ligne), la note explicative et tout autre support matériel doivent être envoyés **au plus tard le vendredi 16 mars 2018**.
9. Les programmes devront être téléchargés par FTP **au plus tard le vendredi 23 mars 2018**. L'adresse figure sur le formulaire d'inscription en ligne. Le format retenu est le **codec H.264**. Si l'enregistrement n'est pas satisfaisant, le programme sera disqualifié. Une confirmation de réception vous sera envoyée.
10. Les télévisions ayant obtenu un prix (à la fois les lauréats et les récipiendaires d'une mention spéciale) donnent leur accord pour une diffusion régionale de leur émission et une seule rediffusion, libres de droits, pour chaque télévision membre de CIRCOM Regional dans sa zone de diffusion entre **juin 2018 et mai 2019**. Toute diffusion supplémentaire (en dehors de la première diffusion et de la rediffusion) ne pourra se faire qu'avec l'accord spécifique de la télévision lauréate dans le cadre d'un accord bilatéral. **Tout programme qui ne sera pas libre de droits, sera disqualifié.**
Pour les lauréats et les « mentions spéciales », une version internationale, sans sous-titres, doit être fournie au secrétariat de CIRCOM Regional à sa demande.
11. Les télévisions ayant obtenu un prix acceptent que les émissions primées soient présentées lors de manifestations promotionnelles du Prix CR, y compris sur internet.
12. Les télévisions ayant obtenu un prix acceptent que de courts extraits de leurs émissions soient diffusés, libres de droits, dans les journaux télévisés régionaux, y compris sur internet ou servent d'éléments promotionnels du Prix CR ou dans tout programme concernant la cérémonie du Prix ou les lauréats.
13. Une copie du script, en anglais ou en français, sera demandée aux lauréats et à ceux ayant obtenu une "mention spéciale". Ce script et le programme sont archivés par CIRCOM Regional et sont nécessaires aux télévisions régionales pour diffuser les programmes des lauréats. Cette requête ne s'applique qu'aux lauréats ainsi qu'à ceux ayant obtenu une « mention spéciale ».
14. Les frais de port pour l'envoi de dossiers et autres par voie postale sont à la charge des participants.
15. Les programmes et l'ensemble des documents ne sont pas retournés aux participants et sont archivés par CIRCOM Regional.
16. Les récompenses et trophées sont remis à la télévision membre de CR qui a obtenu un prix, à charge pour elle de choisir son représentant à la cérémonie de remise des prix et aussi de décider de l'affectation de ce prix.
Dans le cas du lauréat de la catégorie «Jeunes Talents» où un stage est proposé à l'intéressé(e) en guise de récompense, CIRCOM Regional gèrera l'argent dévolu à cette catégorie pour organiser le stage, entièrement pris en charge par CIRCOM et pour s'assurer que cet argent sera bien dévolu au stage. Si, pour une raison quelconque, il s'avérait impossible d'organiser ce stage, un accord sera trouvé entre CIRCOM Regional, le sponsor (TVR) et le lauréat pour tirer le meilleur profit de cette distinction.
17. Une télévision régionale qui propose un programme, en particulier une coproduction, est tenue d'en informer les différents partenaires. Le prix est remis à la télévision régionale qui a sélectionné le programme, à charge pour elle de décider de l'affectation de ce prix.
18. Lorsque plusieurs télévisions coproductrices soumettent un même programme qui obtient un prix, le montant de ce prix sera destiné à tous les coproducteurs, à charge pour eux ensuite de décider de l'affectation de ce prix. En cas de litige, la décision de CIRCOM Regional fait seule autorité.
19. Les télévisions coproductrices peuvent soumettre différents programmes d'une même série.
20. Si une télévision qui parraine une catégorie devait être lauréate de cette même catégorie, il lui sera à nouveau permis de recevoir l'argent du prix.
21. La télévision lauréate doit s'assurer qu'un de ses représentants participe à la cérémonie de gala pour la remise du trophée et du certificat. Un manquement à cette règle privera la télévision régionale de son trophée ainsi que du montant du prix et des frais de déplacement et d'hébergement.

22. La télévision lauréate (sont concernés le lauréat ainsi que le gagnant de la «mention spéciale») prend l'engagement d'envoyer une personne qualifiée à la conférence de CIRCOM Regional. Cette personne pourrait être amenée à participer à un atelier sur le Prix CIRCOM Regional dans le cadre de la conférence, devra prendre possession de son trophée lors de la cérémonie de gala et pourra être amenée à promouvoir son Prix si tel est le souhait de l'organisateur. Un manquement à cette règle privera la télévision régionale du montant du prix ainsi que des frais annexes.
23. De toutes les traductions existantes du règlement du Prix CIRCOM Regional, seule la version anglaise fera autorité.
24. En cas de litige, la décision du Président du jury, David Lowen, fait seule autorité et tous les participants doivent s'y conformer. Le Comité Exécutif de CR est informé de tout litige majeur.

COMMENT INSCRIRE VOTRE PROGRAMME

La meilleure solution est le téléchargement par FTP (File Transfer Protocol) sur le serveur de CIRCOM Regional.

La taille maximale du fichier est limitée à 10 GB: attention, ceci est une vidéo servant au visionnage. Il n'est donc pas nécessaire qu'elle soit en PAD.

La norme de codage vidéo retenue est **H.264**. Aucun autre format ne sera accepté.

Brigitte Waltsburger, du bureau CIRCOM Regional à France 3 Alsace, se chargera de faire vos enregistrements en ligne. Merci de prendre contact avec elle à cette fin (coordonnées en fin de document).

Merci d'identifier vos vidéos par un numéro unique, la catégorie, le titre et l'antenne d'origine. Ce procédé vous évitera la perte de la vidéo et, de notre côté, représentera un gain de temps précieux. Merci de vous y conformer, cela nous permettra de traiter plus sereinement les quelques 200 programmes attendus dans un délai relativement court.

Important : merci également de ne pas attendre le dernier moment pour transmettre vos vidéos. Vos chances de faire effectuer le téléchargement dans les délais pourraient être compromises en raison d'un encombrement du système durant les derniers jours.

AUTORISATION DE DIFFUSION PAR LES MEMBRES CIRCOM REGIONAL

CIRCOM Regional souhaite encourager la diffusion de programmes entre ses stations membres afin que le contenu régional puisse trouver une plus vaste audience à travers l'Europe. A cette fin, nous avons décidé de faire un ajout au Prix 2018. Ce n'est pas une nouvelle "règle d'entrée": c'est une demande que nous formulons.

Le formulaire d'inscription contient cette nouvelle demande qui vous propose d'indiquer si certains de vos programmes pourraient être disponibles pour une diffusion par d'autres stations européennes - mais pas exactement comme nous le faisons avec les lauréats et les « mentions spéciales ».

Il appartiendra à la station régionale de décider si la transmission est permise et, dans l'affirmative, de définir les conditions. Cela signifie que, contrairement à la transmission d'un programme lauréat ou « mention spéciale », il pourrait y avoir certains frais à payer (musique, fournir des copies internationales, un script...). En outre, il appartiendra à la station réceptrice d'organiser et de payer la livraison de ce programme.

On espère ainsi que de nombreux programmes pourront être mis à disposition pour une libre diffusion par les stations membres dans le but d'améliorer la circulation des programmes des télévisions régionales de service public.

Le Secrétariat de CIRCOM Regional dispose de tous les détails sur les participants et vous mettra en contact, mais ne s'occupera ni de la livraison, ni du suivi d'un éventuel accord.

Si vous adhérez à cette demande, merci de remplir les cases correspondantes sur le formulaire d'inscription pour chaque programme.

OUI, CE PROGRAMME EST DISPONIBLE LIBRES DE DROITS ET DE TOUT AUTRE FRAIS POUR LES STATIONS MEMBRES DE CIRCOM REGIONAL, de juin 2018 à fin mai 2019.

OUI, CE PROGRAMME EST DISPONIBLE POUR LES STATIONS MEMBRES DE CIRCOM REGIONAL, mais sous réserve de remboursement de certains frais, négociés bilatéralement.

NON, CE PROGRAMME N'EST PAS DISPONIBLE POUR DIFFUSION

Veillez cocher la case correspondante. Merci.

Les différentes catégories du PRIX CIRCOM 2018

Grand Prix (toutes catégories confondues)



Grand Prix parrainé par ORF, Autriche

- 2000 euros, un diplôme et un trophée (en complément du Prix d'une des dix catégories).
- Le lauréat du Grand Prix ne sera annoncé que lors du gala du Prix CIRCOM Regional à Leeuwarden, Pays-Bas à l'invitation de Omrop Fryslân le jeudi 24 mai 2018.

Documentaire

Prix parrainé par RTE, Irlande



- 1000 € pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les deux représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Divertissement et Fiction

Prix parrainé par RTP Asturias et CRTVG Galice



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants)
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

L'EUROPE

Prix parrainé par le Comité européen des Régions



**European Committee
of the Regions**

- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).
- Dans cette catégorie uniquement, le Comité européen des Régions invite le lauréat et le gagnant de la mention spéciale pour une visite professionnelle à Bruxelles (accord bilatéral).

Journalisme d'Investigation

Prix parrainé par le Conseil de l'Europe



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Les Minorités dans la Société

Prix parrainé par France Télévisions



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).

- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Prix du Programme le plus Original et le plus Innovant

Prix parrainé par TVP (Pologne)



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Musique et Arts

Prix parrainé par TG4, Irlande



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Reportages multi-plateformes

Prix parrainé par la SVT, Suède



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale

- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Vidéo Journalisme

Prix parrainé par la BBC



- 1000 euros pour la télévision lauréate
- un trophée pour la télévision lauréate
- Diplômes pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour un représentant de la télévision ayant remporté la mention spéciale (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 1000 €).

Jeunes Talents

Prix parrainé par TVR, Roumanie en l'honneur de Vanda Condurache



- 2000 euros mis à disposition pour l'organisation d'un stage pour le lauréat dans une autre télévision membre, sous réserve d'accord et de disponibilité (art. 16 du règlement)
- Un trophée pour la télévision lauréate
- Diplôme pour le lauréat
- Invitation à la conférence de Leeuwarden, Pays-Bas et à la soirée de gala pour 2 représentants de la télévision lauréate (billets d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional pour un maximum de 2000 € pour les 2 représentants).
- Il n'y a pas de « mention spéciale » dans cette catégorie.

Les lauréats des différentes catégories seront annoncés à l'issue de la session du jury du Prix en avril, quant au lauréat du Grand Prix CIRCOM Regional, il ne sera divulgué que lors de la cérémonie de remise des prix à Leeuwarden, Pays-Bas **le jeudi 24 mai 2018**, à l'invitation de Omrop Fryslân, la télévision hollandaise.

CRITERES DES DIFFERENTES CATEGORIES

Les membres du jury seront particulièrement sensibles, toutes catégories confondues, à la déclinaison régionale d'un programme (à la thématique régionale d'un programme), ce qui n'empêche pas une diffusion au-delà du cadre régional. Les programmes régionaux à destination du marché national ou international sont les bienvenus à condition que ces productions aient effectivement été réalisées en région et représentent vraiment le talent créatif de nos régions.

Les programmes réalisés par un réseau ou une chaîne nationale et destinés à une audience nationale ou internationale ne sont pas concernés par le Prix : en effet, les Prix CIRCOM Regional cherchent avant tout à encourager la production régionale et/ou une diffusion régionale.

Important: Le jury ne pourra pas transférer votre programme d'une catégorie à une autre en cas d'erreur. Chaque participant doit se conformer aux critères spécifiques réglementant chaque catégorie de prix et les respecter impérativement, au risque de se voir disqualifié.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que seuls **les programmes libres de droit pourront concourir au Prix CIRCOM Regional, sous peine de disqualification.**

Veillez noter qu'à compter de cette année **deux nouveaux critères** entreront en ligne de compte pour les membres du jury dans chaque catégorie :

- 1) Montrer si et dans quelle mesure le public peut influencer le choix et la conception du programme et de son contenu - étant donné que les médias de service public recherchent une approche plus « ascendante » pour le contenu plutôt qu'une approche « descendante » plus traditionnelle.
- 2) Clarifier si et comment le contenu a été distribué en ligne et sous des formes autres que les diffusions programmées – étant donné que les médias de service public prouvent qu'ils ont su s'affranchir des diffusions traditionnelles.

Il est primordial de lire attentivement le règlement et de s'assurer que toutes les pièces jointes requises par le jury ont été transmises.

Merci de vérifier également que votre inscription en ligne a bien été prise en compte et validée par le coordinateur national de CIRCOM Regional pour la France, M. Jean-Marc Dubois.

GRAND PRIX CIRCOM REGIONAL

Ce Grand Prix est financé par ORF, la télévision autrichienne.

Aucune inscription n'est possible pour ce Grand Prix. Le lauréat sera directement sélectionné par les membres du jury, y compris son Président, parmi les lauréats des catégories ci-dessous.

DOCUMENTAIRES

Cette catégorie est financée par RTE, la télévision irlandaise. Aucun changement n'a été apporté à cette catégorie par rapport à 2017.

Les programmes documentaires admis dans cette catégorie doivent traiter un thème unique. Le thème comme la diffusion peuvent dépasser le cadre strictement régional. Il peut s'agir de la déclinaison régionale d'une problématique nationale ou internationale.

Le jury apprécie avant tout la force de la ligne éditoriale et la qualité de la réalisation. De même, une vision personnalisée, une perspective originale sont de nature à retenir l'attention.

Les documentaires de facture résolument moderne et faisant appel à la créativité sont les bienvenus. Les membres du jury prennent également en compte les qualités artistiques et cinématographiques du documentaire. Le jury sera particulièrement sensible aux nouvelles écritures.

Si le documentaire fait partie d'une série, un seul programme sera visionné.

Rappel aux participants : le documentaire doit être proposé, **libre de droits**, pour **une diffusion et une rediffusion (cf. règlement, article 10) par chaque membre CIRCOM Regional qui le souhaite, de 2018 à 2019.**

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

DIVERTISSEMENT ET FICTION

En 2018, cette catégorie étend sa gamme pour y inclure non seulement des programmes de divertissement mais également des programmes de fiction. Elle est parrainée par deux stations régionales du Nord-Ouest de l'Espagne, CRTVG Galice et RTP Asturies. Cette nouvelle catégorie cherche à mettre l'accent sur le rôle des télévisions régionales à divertir leur public en mettant en avant l'importance de la fiction et du divertissement dans l'expression culturelle régionale.

Il peut s'agir d'un programme complet ou de programmes courts (hors infos) faisant partie de programmes diffusés à la télévision ou en ligne.

Ces programmes peuvent aller du théâtre aux spectacles «glamour», en passant par les comédies, les jeux, les quiz, les formats magazines. Ne sont pas concernés les films et les programmes musicaux ou artistiques qu'il vaut mieux inscrire dans la catégorie «Musique et Arts».

Si le programme est une fiction, ce programme doit refléter la culture ou traiter de problématiques relatives à sa région d'origine.

Les membres du jury recherchent avant tout des formats et des spectacles qui sont conçus pour être engageants et visent avant tout à donner du plaisir. Ils seront attentifs à tous les éléments tels que l'image, le son, le décor du studio, la présentation...

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

L'EUROPE

Cette catégorie est parrainée par le Comité européen des Régions et laisse cette année la possibilité à chaque station régionale de proposer **DEUX** programmes dans cette catégorie.

Les programmes concernés seront des dossiers d'actualités (sur un thème unique) ou un reportage d'une durée maximale de 5 minutes chacun portant sur des sujets d'intérêt pour les régions d'Europe en espérant que l'expérience des uns puisse servir à d'autres.

Le programme lauréat mettra en avant la compétence du journaliste en matière de narration, alliant concision et conviction, en utilisant au mieux la vidéo, l'infographie et, si nécessaire, des interviews en studio. Le programme présenté devra être identique au programme qui aura été diffusé sans montage postérieur.

Les membres du jury espèrent voir un reportage présentant à la fois un réel intérêt régional et européen raconté de façon à ce qu'il touche réellement les téléspectateurs de la région. Le jury sera attentif à ce que l'histoire soit simple mais claire, bien construite et anglée avec, si nécessaire, des interviews pertinentes.

Le reportage doit faire ressortir les qualités journalistiques du reporteur mais les juges veulent aussi voir comment celui-ci maîtrise les différentes techniques pour la réalisation de son sujet. Pour autant le jury ne s'attend pas à ce que le journaliste possède (comme pour la catégorie le vidéo-journalisme) toutes les compétences nécessaires à la réalisation d'un sujet.

Si le programme dépasse les 5 minutes, ou est divisé en différents modules, il ne pourra concourir dans cette catégorie. En revanche il pourra peut-être correspondre aux critères requis pour d'autres catégories (par exemple celle du journalisme d'investigation).

NB : Veuillez noter que toutes les inscriptions dans cette catégorie doivent obligatoirement être disponibles pour diffusion sur les sites web et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) du Comité des Régions de juin 2018 à mai 2019 afin de donner à ces reportages la plus large diffusion possible auprès des citoyens européens. En inscrivant votre programme dans cette catégorie, vous confirmez automatiquement que vous adhérez à cette large diffusion.

Veuillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

JOURNALISME D'INVESTIGATION

Ce prix, parrainé par le Conseil de l'Europe, récompensera tout reportage, film, documentaire ou toute autre forme de programme avec une approche basée sur l'investigation dans le journalisme télévisé régional. Aucun changement dans cette catégorie par rapport à 2017.

Informé est une mission fondamentale des télévisions régionales qui, au travers de leurs reportages, se doivent d'être le reflet de ce qui se passe dans les régions.

Certains de ces reportages cependant vont au-delà du reportage conventionnel et osent révéler ce que certaines personnes ou organisations préféreraient tenir secret.

Pour se qualifier, le journaliste doit réaliser une enquête journalistique approfondie et de haut niveau, avec une volonté éditoriale claire pour aller au-delà des simples faits.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs aux reportages pour lesquels l'investigation journalistique aura non seulement permis de révéler et rendre publiques de nouvelles vérités, mais également de réparer des injustices ou promouvoir un débat public.

Tous les sujets, basés sur des investigations, sont les bienvenus. Le jury sera plus sensible aux sujets qui

prennent en considération les objectifs du Conseil de l'Europe :

- défendre les droits de l'Homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité
- rechercher des solutions communes aux problèmes de nos sociétés
- développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

LES MINORITES DANS LA SOCIETE

Ce prix est parrainé par France Télévisions. Il met les télévisions régionales de service public d'Europe face à leur devoir : refléter et développer une société multiculturelle.

Le jury sera sensible aux programmes et reportages basés sur des faits réels qui reflètent les minorités et tout ce qui a trait à des groupes minoritaires quels qu'ils soient et, surtout, qui traitent des problèmes contemporains.

Les programmes ou les reportages pourront traiter de problèmes et d'événements controversés. Il s'agit avant tout de permettre aux téléspectateurs de mieux comprendre les différents points de vue.

Les programmes ou reportages peuvent être issus d'unités de production spécifiques aux minorités mais aussi de toutes les autres unités de production. Ces programmes peuvent s'adresser avant tout aux minorités, mais le jury préférera des programmes destinés au grand public, avec comme objectif d'atteindre une meilleure compréhension mutuelle.

La définition du terme "minorités" est assez large de manière à refléter les différentes composantes de la communauté qui méritent une attention particulière sur le plan social, politique ou par les médias eux-mêmes. Par « minorités » on entend minorités ethniques ou culturelles, sans exclure les minorités linguistiques ou tout autre groupe minoritaire, tels que les handicapés physiques ou mentaux, les minorités sexuelles ou les personnes âgées.

Cependant il est clair que des groupes de personnes relativement peu nombreuses, tels que les supporters d'une division de football mineure ou les amateurs de musique médiévale anglaise pourraient estimer qu'ils n'ont pas l'attention qu'ils méritent. Mais pour le Prix CIRCOM, ces groupes ne relèvent pas de la catégorie « minorités » telle que définit par le jury.

Tout comme pour les autres catégories, le jury recherchera avant tout l'excellence dans tous les domaines : réalisation, mise en image et montage, qualité du scénario et impact de l'histoire sur le téléspectateur.

Il serait utile pour le jury d'obtenir tout type d'information concernant le contexte du programme ou reportage.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

PRIX DU PROGRAMME LE PLUS ORIGINAL ET LE PLUS INNOVANT

Ce prix parrainé par la TVP, télévision polonaise, récompense les programmes, peu importe le genre, dont l'approche est particulièrement originale. Le jury ne limitera pas uniquement son choix aux programmes qui concourent dans cette catégorie, mais l'élargira également aux autres catégories. Les critères de sélection ont été un peu élargis pour encourager l'inscription de programmes plus enclins à l'innovation tant derrière la caméra que devant la caméra.

Il est difficile de définir ce qu'on entend par original. Par contre, le terme « innovant » est peut-être plus explicite et peut englober tout ce qui est « nouveau » et peut inclure des exemples sur internet ou ce qui se passe derrière la caméra ainsi que la diffusion télévisuelle traditionnelle.

Les membres du jury rechercheront un programme de nature à les captiver, soit parce que l'histoire, tellement surprenante, marque les esprits, soit parce que l'approche, si différente des programmes classiques, en fait quelque chose de très spécial. Dans cette catégorie, on peut aussi imaginer des programmes mettant en avant des nouveautés techniques qui pourraient stimuler les collègues d'autres télévisions régionales.

Histoire inédite, portrait de personnalités hors du commun, illustration sonore particulière, sans oublier l'art et la manière de réaliser (décor, cadrage, rendu antenne, habillage et nouveau format ...). Autant de critères, parmi d'autres, qui seront pris en considération.

En deux mots, c'est le petit plus qui fera la différence par rapport aux attentes habituelles d'un programme.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

MUSIQUE ET ARTS

Cette catégorie, parrainée par TG4, la télévision irlandaise, met en lumière la portée sociale de la musique et des arts et sa contribution à la culture régionale à travers les contenus vidéo créatifs.

Les programmes peuvent être des programmes courts, des documentaires ou la couverture de prestations musicales ou artistiques.

Le sujet est vaste. Il recouvre tant la contribution par des individus à la vie musicale et artistique que la couverture des événements artistiques et musicaux. Il peut s'agir de questions ayant trait à la performance artistique ou musicale, ou sa capacité à contribuer à la cohésion de la société. Tous les sujets qui traitent de la musique et des arts en général, de leur valeur, de la passion qu'ils suscitent peuvent concourir.

Le terme « arts » englobe des domaines variés tels la peinture, la sculpture, la vidéo, la danse et d'autres activités. Cependant il existe une catégorie « Divertissement et fiction » qui inclut tout ce qui a trait à la réalisation d'une œuvre de fiction.

Dans le cas de programmes courts ou documentaires, les membres du jury seront particulièrement attentifs à la qualité et à l'intérêt de l'histoire, au narratif, à l'excellence technique et à son impact.

Lorsque le programme est basé avant tout sur la performance, les membres du jury seront surtout attentifs à la qualité de la réalisation, à l'image, au son et à la mise en scène.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

REPORTAGES MULTI PLATEFORMES

Les programmes qui pourront concourir cette année dans cette catégorie, parrainée par la SVT, sont des reportages multi plateformes (jusqu'à 5') quel que soit leur moyen de diffusion (qu'il s'agisse d'une diffusion traditionnelle ou par internet...).

Quel que soit le mode de diffusion, les membres du jury porteront une attention particulière à la narration et à la technique développée dans ces reportages (caméra, son, etc...) qu'il s'agisse de programmes tournés en extérieur ou en studio.

A noter que cette année chaque station régionale pourra inscrire DEUX programmes.

Ces dernières années ont démontré que les producteurs d'informations doivent déployer davantage d'efforts pour comprendre et impliquer leur public. Pour cette catégorie les juges tiendront compte non seulement du contenu du reportage, mais aussi des efforts déployés pour diffuser le plus largement possible ces programmes et là où cela existe faire participer le public au choix de ces programmes (dans certains pays on interroge les téléspectateurs pour leur demander sur quels sujets ils souhaiteraient avoir un reportage).

De ce fait, les membres du jury prendront également en compte la façon dont l'information a été collectée en privilégiant une approche «ascendante» plutôt que «descendante» de la collecte d'infos. Une vidéo supplémentaire de 5 minutes au maximum peut être fournie, si souhaité, pour expliquer la source de l'info.

Les membres du jury prendront également en compte la manière dont le reportage a été retravaillé pour diverses utilisations, incluant l'interactivité avec le public dans le cadre des médias sociaux. Par exemple, les membres du jury aimeraient savoir où et comment le contenu a été publié pour la première fois - que ce soit sur un écran de télévision ou via les réseaux sociaux ou d'autres moyens de consommation mobile.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

VIDEOJOURNALISME

Ce prix, parrainé par la BBC, Royaume-Uni, récompense les meilleurs reportages réalisés par un vidéo journaliste.

Nouveauté cette année : Chaque station régionale peut inscrire DEUX programmes (de trois reportages)

réalisés par des VJs différents.

Trois reportages différents doivent être présentés ; ils doivent avoir été tournés, montés et commentés par un seul et même journaliste, travaillant comme vidéo-journaliste et doivent illustrer son savoir-faire journalistique et technique ainsi que sa créativité. Durée du reportage : entre 1 et 5 minutes.

Le jury recherchera un bon reportage d'actualité, bien structuré. Il faudra convaincre le jury que ces reportages auraient été moins efficaces s'ils avaient été tournés par une équipe.

Il faudra apporter des informations complémentaires sur les conditions de la réalisation de ces reportages et notamment la preuve qu'ils ont bien été réalisés par un vidéo-journaliste qui a pris en charge toutes les facettes de la production (tournage, montage et commentaire).

Ces reportages pourront avoir été diffusés dans un journal régional, local ou dans un magazine régional.

Il serait intéressant pour les membres du jury de savoir si des vidéo-journalistes ont eu recours à des smart phones (MoJo), et si tel est le cas, quel matériel ils ont utilisé.

Notez que ceci est une catégorie où les compétences techniques seront primordiales. Ce n'est pas juste le contenu éditorial qui sera évalué.

Il serait utile pour le jury de disposer d'un extrait du parallèle antenne comprenant le lancement en plateau afin de mieux saisir le contexte du reportage tourné par le vidéo-journaliste. A défaut, le script du lancement du reportage sera le bienvenu.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

JEUNES TALENTS

Ce prix, parrainé par la TVR, télévision roumaine et créé en l'honneur de Vanda Condurache, productrice, manager et formatrice de TVR, décédée lors d'un accident alors qu'elle rejoignait la Conférence annuelle de Bilbao en 2007.

Deux programmes par station régionale pourront être inscrits au Prix CIRCUM cette année afin de mettre en avant l'importance de faire émerger de jeunes talents pour les médias de service public et pour encourager ces jeunes professionnels à faire carrière au sein des médias de service public dans les régions.

C'est en mettant davantage en avant l'immense talent dans les régions qu'on garantira aux jeunes professionnels que la télévision régionale peut leur offrir un champ d'activités plus varié, conforme à leurs aspirations.

La limite d'âge pour le candidat est fixée à 30 ans maximum au vendredi 16 mars 2018 (à justifier, si besoin). Il/elle doit être employé(e) à temps plein dans une télévision régionale, membre CIRCUM Regional ou intervenir régulièrement en tant que freelance dans cette station.

Sont admis dans cette catégorie : les reporters, les vidéo-journalistes ainsi que les présentateurs.

Le formulaire d'inscription mettra en avant les qualités du candidat. Ce dernier devra également justifier ses réalisations, fournir des attestations de professionnels seniors (pas exclusivement de sa télévision régionale)

et une vidéo démontrant les compétences mentionnées. Si le/la candidat(e) a participé à une formation organisée par CIRCOM Regional, il serait utile d'en informer le jury.

La sélection se fera à la fois sur la base de vidéo, texte et autre information. Le jury se réserve en particulier le droit de demander des informations complémentaires à tout candidat, voire de se renseigner auprès de ses connaissances.

Veillez noter, enfin, les deux nouvelles exigences pour les critères de 2018 dans toutes les catégories: (1) comment le public a influencé la création de contenu et (2) comment le contenu a été diffusé autrement que sur la grille de programmes.

QUELQUES PISTES POUR, PEUT-ETRE, ... FIGURER PARMIS LES LAUREATS

Il n'y a pas de recette miracle pour être lauréat, mais voici quelques pistes pour vous donner le maximum de chances. Ce sont plutôt des conseils, résultat de ma longue expérience en tant que président du jury du Prix CIRCOM Regional. Lire les conseils ci-dessous ne peut que vous aider dans votre démarche mais n'engage ni ma responsabilité, ni celle de CIRCOM Regional. En effet, les membres du jury, les centres d'intérêt tout comme les programmes en lice changent d'une année à l'autre. En somme, une année ne peut pas se comparer à l'autre et ce, malgré mes conseils. Rien n'est gagné d'avance...

Choisir la bonne catégorie est primordial

La catégorie la plus recherchée est sans conteste la catégorie "Documentaire". Les membres du jury visionnent une bonne vingtaine de programmes de très bon niveau. Vos chances de succès sont donc moindres dans cette catégorie que dans d'autres. Vérifiez au préalable s'il y a possibilité d'inscrire votre programme dans d'autres catégories du Prix, même si celui-ci se présente sous la forme d'un documentaire.

Référez-vous au rapport du jury de la session précédente

Chaque année, les membres du jury préparent un rapport complet (jury report <http://www.circom-regional.eu/doc-download/prix/2228-prix-circom-regional-2017-jury-report/file>) dans lequel figurent leurs commentaires pour chaque programme. Ils donnent de réels indices sur ce que les membres du jury recherchent, sur ce qui les impressionne et même ce qui les dérange. Chaque année également, le responsable de chaque catégorie fait des commentaires sur la gamme des programmes présentés au Prix. Ceux-ci mettent en exergue les points faibles de certains programmes mais aussi les attentes pour l'année à venir. Les membres du jury ne sont renouvelés que par moitié chaque année, par conséquent les avis de la moitié d'entre eux, présents en 2017, pourront encore compter...

Ciblez vos efforts

Après avoir lu les informations ci-dessus, jetez un coup d'œil aux catégories suivantes : Prix de « l'originalité et de l'Innovation » et « Jeunes Talents » ou peut-être la nouvelle catégorie « Divertissement ». La concurrence y est moins rude et les membres du jury y recherchent toujours de nouveaux visages et de nouvelles idées. Rares sont les régions qui ne sont pas en contact direct avec leurs téléspectateurs, en organisant des événements locaux ou en assurant le suivi de certaines "histoires" provoquant ainsi une réaction du public ou du milieu politique. Malgré cela, les inscriptions dans ces catégories sont relativement peu nombreuses. Donc les chances de gagner sont plus importantes.

Évitez les magazines de découverte

Ceux-ci sont peut-être populaires dans votre région. Mais le jury aura des critères bien plus exigeants pour

un lauréat. Les paysages sont peut-être superbes et la TV régionale très fière de sa région, mais ceci ne suffit pas ! L'important, ce ne sont pas des personnages attachants, censés améliorer ce type de programmes, mais plutôt la qualité du scénario qui fait souvent défaut.

Evitez de ranimer « les vieux débats »

Tout comme pour les documentaires de voyages, les programmes à visée historique peuvent représenter une partie importante de la programmation d'une TV régionale lorsque l'histoire d'une région est abordée, avec ses tensions et souvent ses atrocités du passé. Cependant nombre de ces programmes sont régulièrement visionnés par le jury sans pour autant remporter la palme car ils ne se distinguent pas assez. Cela n'enlève rien à leur intérêt historique et régional.

Fournir des compléments d'informations

Les membres du jury lisent attentivement les informations complémentaires que vous leur fournissez. C'est une occasion unique pour mettre en avant votre programme. Vous avez ainsi l'occasion d'expliquer son importance par rapport à l'histoire de votre TV régionale; ou pourquoi sa production a été particulièrement difficile à réaliser, ou l'impact qu'il a connu, voire les autres récompenses qu'il a obtenues.

Lire attentivement les critères des différentes catégories ainsi que le règlement

Une disqualification est souvent liée à un non respect des critères ou du règlement. Il est inutile par exemple de chercher à inscrire un programme non sous-titré, comme cela est arrivé. Le règlement est clair et aucun membre du jury ne pratique toutes les langues parlées en Europe. Il nous faut donc une langue commune.

De même, il est inutile d'inscrire un programme au Prix CIRCUM Regional qui ne serait pas libre de droits. Avant de procéder à toute inscription, vérifiez d'abord si votre programme est libre de droits, conformément au règlement de CIRCUM Regional.

DES QUESTIONS ?

Pour toute question relative à l'inscription sur le site internet ou à des problèmes d'accès au serveur, merci de vous adresser à :

Brigitte WALTSBURGER – Tél. 03 88 56 68 09 – Email : brigitte.waltsburger@francetv.fr

Pour toute question concernant le règlement, les critères et les catégories, merci de vous adresser à

Jean-Marc DUBOIS – Tel. 01 56 22 79 01 – Email : jean-marc.dubois@francetv.fr